

Je crois savoir que le programme DISC vise à empêcher la multiplication des succursales américaines au Canada et à encourager les entreprises à fabriquer leurs produits aux États-Unis plutôt qu'au Canada. Dans la mesure où ce programme empêcherait l'expansion des activités des usines privées au Canada, il me semble que les Canadiens devraient s'en réjouir plutôt que de s'y opposer, car cette opposition entraînerait le retrait des installations de fabrication existantes. Il en résulterait certains problèmes, car notre économie s'est édiflée sur cette base et les changements doivent s'exercer lentement. Un retrait soudain des entreprises de fabrication qui forment la base de notre économie, particulièrement dans les municipalités et certaines localités, aurait de graves conséquences. A court terme, on ne peut qu'approuver sans réserve une mesure comme celle-ci, tendant à épargner des difficultés aux entreprises de fabrication établies au Canada.

En outre, bien sûr, le principe général d'une réduction d'impôts pour les entreprises de fabrication et de transformation sera probablement bien vu au Canada. On considère maintenant l'impôt sur le revenu des sociétés comme un article de frais généraux plutôt que comme une accumulation de bénéfices. En d'autres termes, les entreprises de fabrication doivent maintenant essayer d'utiliser un certain pourcentage de leurs capitaux pour justifier leur expansion et leurs immobilisations. A ce point de vue, on considère maintenant l'impôt sur le revenu des sociétés comme un article de frais généraux, tout comme les impôts municipaux, les taxes de vente et tous les autres impôts provinciaux et municipaux. Ainsi, une réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés aboutirait à cela. Cela équivaldrait en quelque sorte à réduire leurs frais d'exploitation, ce qui les rendrait éventuellement aptes à soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Cela devrait également contribuer, par le jeu de la concurrence, à abaisser le prix de vente au Canada et réduirait d'autant les risques d'inflation. Cette disposition particulière se justifie à plus d'un titre, et c'est chose louable que de réduire le taux d'imposition des entreprises de fabrication et de transformation. Cependant, j'ose espérer que le ministre considérera s'il ne serait pas souhaitable d'appliquer le taux inférieur d'imposition, peut-être sur une période de temps, pour les compagnies qui appartiennent à des Canadiens plutôt que pour les compagnies en général, afin d'augmenter la proportion des premières par rapport aux secondes ainsi que leur aptitude à supporter la concurrence. Évidemment, la réduction actuelle s'applique à toutes les compagnies. Peut-être faut-il qu'il en soit ainsi à l'heure actuelle, afin d'éviter les difficultés relatives au programme DISC dont j'ai fait état.

• (1540)

Je voudrais que l'on envisage la possibilité d'appliquer un système fiscal qui encourage les filiales en propriété exclusive à mettre leurs actions à la disposition des Canadiens et qui stimule les sociétés canadiennes en leur donnant peut-être un avantage du point de vue de la concurrence sur les sociétés établies au Canada qui ne sont pas disposées à devenir des sociétés en nom collectif comprenant des investisseurs canadiens. Ce serait là un projet à long terme. Je ne pense pas que l'on puisse l'appliquer au moyen du budget actuel. Quoi qu'il en soit, il faut décider d'une manière ou d'une autre si le programme visant à accroître les investissements canadiens peut être stimulé par un système fiscal ou s'il faut des moyens de contrôle

directs. Cela vaut certainement la peine de voir s'il est possible d'atteindre le but poursuivi au moyen du système fiscal.

Pour terminer, je dirai que je trouve les prévisions budgétaires très intéressantes, surtout en ce qui concerne l'indexation des prestations de pension et les mesures fiscales. Les dispositions relatives à l'impôt que nous accueillons favorablement sont pragmatiques dans une certaine mesure et elles sont appropriées. J'espère cependant que le ministre exposera bientôt plus en détail les vues fondamentales du gouvernement en ce qui concerne la lutte contre l'inflation et l'élaboration d'une organisation industrielle canadienne plus efficace.

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, c'est avec beaucoup d'intérêt que je participe au débat sur le budget. L'exposé budgétaire est toujours précédé de longs commentaires et suivi de commentaires tantôt valables, tantôt intéressants, tantôt négatifs et tantôt positifs.

J'aimerais bien, monsieur le président, profiter de cette occasion pour commenter certaines propositions du budget et rappeler au gouvernement que certaines suggestions lui ont déjà été faites et qu'il devrait accorder une attention plus grande à certaines solutions qui, à mon avis, pourraient aider à stabiliser la situation économique ou le climat social, ce que nous recherchons tous.

Je ne voudrais pas dire que des efforts n'ont pas été faits durant les dernières années; au contraire. Je reconnais aussi que les résultats, dans certains cas, ont été valables, et dans d'autres, insuffisants. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le nombre de chômeurs, en 1968, et sur celui d'aujourd'hui.

Le ministère de l'Expansion économique régionale a disposé de sommes d'argent importantes pour la création de nouveaux emplois. Le ministère de l'Agriculture a proposé certaines mesures intéressantes pour la classe agricole. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a réussi à conclure d'excellentes ententes avec d'autres pays. Je pense aussi à certaines injections de capitaux à diverses périodes de l'année, depuis quatre ans.

Cependant, tous ces efforts et réalisations ont été insuffisants. De toute façon, on n'a pas réussi à guérir cette plaie que nous appelons chômage. Je reconnais que des suggestions ont été faites par des députés de tous les partis. Certaines ont été bien comprises, puisque le budget y répond. L'exposé budgétaire reflète aussi certaines propositions valables du gouvernement.

J'ai eu l'occasion d'inviter le gouvernement à organiser des réunions plus générales avec les hommes d'affaires, les autorités provinciales, les dirigeants des syndicats et les patrons. A mon avis, le gouvernement n'a pas réussi, depuis quatre ans, à trouver des solutions miracles. Je crois toujours que personne, en cette enceinte, ne possède ces solutions. Je reste convaincu que le gouvernement aura toujours profit à rencontrer plus régulièrement qu'il ne l'a fait les hommes d'affaires, les représentants des gouvernements provinciaux, les chefs syndicaux et les patrons, afin d'étudier sérieusement une situation économique malade et difficile. Étant donné l'expérience de ces hommes d'affaires et de ces divers représentants, le gouvernement pourrait obtenir de judicieux conseils qui lui permettraient d'établir une politique efficace et très valable pour l'avenir de notre pays.